

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 avril 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT SAINT-GELAIS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAULT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAULT, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT SAINT-GELAIS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 24 janvier 2017 de la Commune de Saint-Gelais adoptant le plan de financement pour la restructuration du restaurant scolaire,

La Commune de Saint-Gelais a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 69 606 € au titre du PACT pour la restructuration du restaurant scolaire. Le coût total des travaux s'élève à 258 950 € HT qui font aussi l'objet d'une demande de financement Etat (DETR). La CAN est sollicitée à titre complémentaire avec un autofinancement communal à hauteur de 111 659 €.

Ce projet consiste à restructurer la cuisine sans toucher à la structure du bâtiment, à l'exception d'une légère extension pour les vestiaires. Il s'agit de mettre en œuvre le principe de la « marche en avant », de séparer les circuits de desserte et de distinguer la partie plonge.

Il répond à l'enjeu « territoire en mutation : modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public » tel que défini dans l'article 2 du règlement du PACT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 69 606 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Gelais,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c07-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017



SAINT GELAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

*Accueillante
et belle à vivre*

L'an deux mil dix-sept, le 24 du mois de janvier, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Gelais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JUGE Bruno, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 19 janvier 2017

Nombre de conseillers:

En exercice : 18

Présents : 16

Votants : 18

Présents : Ms. Bruno JUGE, Jean-Claude MIGAULT, Mme Emilienne DESENFANT, M Gérard BOBINEAU, Mme Sylvie OSMOND Ms. Lionel GRANDEMANGE, Claude PASTUREAU, Hervé BRUN, Mme Michèle GIRAUD, Mmes Laurence AMELIN, Valérie GUERIN, Christelle NOUMET, Ms Jean-Claude PREVOTE, Mmes Stéphanie PATUREAU, Corinne ROUIL, M. Daniel RENAUD.

Absents excusés : Mr Thierry GARNIER ayant donné pouvoir à Christelle NOUMET, Mr Dominique GRELIER ayant donné pouvoir à Daniel RENAUD.

Mme Valérie GUERIN est nommée Secrétaire de Séance.

Délibération n°02-01-17 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA DEMANDE DE PACT POUR LA RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Le Maire expose que compte tenu du montant prévisionnel des travaux établi par l'architecte, il est nécessaire de modifier la délibération prise en décembre afin de compléter le dossier de PACT.

Le montant prévisionnel des travaux serait :

- cuisine : 198 200 €
- extension : 60 750 €

Pour rappel, le montant dont pourrait bénéficier est au plus égal l'autofinancement de la commune dans le respect des 20 % d'autofinancement nécessaire sur un projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte l'opération restructuration du restaurant scolaire

Mairie de Saint-Gelais - 320 rue des Herpens - 79410 Saint-Gelais

Tél. 05 49 75 00 78 - Email : mairie-st-gelais@wanadoo.fr

www.saintgelais.fr

Accusé de réception en préfecture
070-200041317-20170411-c07-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

DEPENSES	RECETTES
Montant prévisionnel des travaux : 258 950 € HT	PACT = 69 606 € Subvention DETR = 77 685 € Autofinancement = 111 659€
TOTAL = 258 950 € HT	TOTAL = 258 950 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

A Saint-Germain le 30 Janvier 2017

Le Maire

Bruno UGHÉ



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c07-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017